Licence Histoire

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027084

HAL Id: hceres-02027084

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027084

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence mention *Histoire* de l'Université François Rabelais de Tours offre une formation généraliste en histoire grâce à l'acquisition d'une vaste culture générale, dépassant le strict cadre disciplinaire, et grâce à la formation à des savoir-faire spécifiques. Ces savoirs et compétences s'avèrent tant nécessaires à la poursuite d'études au niveau master, qu'à l'insertion dans le monde professionnel. La formation suit ainsi un principe de spécialisation progressive permettant de croiser, à chaque étape de la formation, l'acquisition de savoirs théoriques et la maîtrise d'outils méthodologiques et techniques.

A l'issue de la deuxième année (L2), les étudiants choisissent de poursuivre leurs études par le parcours *Histoire* ou le parcours *Archéologie*. La formation permet aussi aux étudiants germanistes de participer à un cursus intégré franco-allemand délivrant un double diplôme en histoire grâce à une convention signée par l'Université de Bochum.

L'enseignement est délivré à l'Université François Rabelais de Tours et de façon alternée à l'Université de Bochum et à l'Université de Tours pour le cursus intégré franco-allemand.

Analyse

Objectifs
Les objectifs de la formation sont ambitieux et très complets. Ils visent tout d'abord à donner aux étudiants une culture générale étendue sur le plan chrono-géographique et à leur faire acquérir des notions théoriques fondamentales. Il s'agit également de permettre aux étudiants, au terme de la licence, de pouvoir exposer clairement des savoirs et des savoir-faire. La licence entend ainsi participer autant à la formation de futurs chercheurs spécialisés qu'à des étudiants qui s'orienteraient vers d'autres voies, en valorisant l'acquisition de certaines techniques méthodologiques au-delà de la discipline. L'ambition de la formation est de permettre aux étudiants d'obtenir des compétences transférables dans des contextes professionnels variés. De fait, cette formation est en adéquation avec les objectifs affichés orientés prioritairement vers la poursuite d'études, avec une possibilité d'ouverture professionnelle pour le parcours *Archéologie*.
Organisation
La formation est organisée selon une progression pyramidale cohérente des enseignements. La première année (L1) est consacrée à l'acquisition des savoirs de base nécessaires et est pensée pour être une transition entre le lycée et l'université. La deuxième année (L2) est une année d'approfondissement dont la structure s'avère très similaire à celle de la L1. La troisième année (L3) permet aux étudiants de choisir entre le parcours *Histoire* et le parcours *Archéologie*, offrant ainsi une réelle spécialisation en proposant deux enseignements véritablement distincts. Le parcours *Histoire*

propose en outre des options qui permettent aux étudiants d'affiner leur formation en fonction de leur projet professionnel.
L'organisation de la formation est donc bien structurée et bien équilibrée entre la nécessité d'offrir un solide socle commun et la possibilité de proposer une spécialisation progressive.

Positionnement dans l'environnement

La licence mention *Histoire* se démarque des autres licences de cette discipline par le fait qu'elle propose, en L3, deux parcours distincts : *Histoire* ou *Archéologie*. Son identité et sa spécificité sont encore renforcées par l'existence du cursus franco-allemand.
La formation entretient plusieurs partenariats avec des structures associatives ou culturelles (Rendez-vous de l'Histoire de Blois, archives départementales et municipales) qui sont l'occasion d'activités régulières ou ponctuelles pour les étudiants, enseignements délocalisés essentiellement. Le dossier est plus léger sur les liens spécifiques entretenus pour le parcours *Archéologie*, importants pour l'insertion professionnelle.
Ces deux parcours peuvent conduite à plusieurs types de masters présents à Tours. Le premier, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), prépare aux concours d'enseignements. Le second, master *Sciences historiques*, permet de préparer les étudiants à la recherche en histoire ou en archéologie. Selon leur projet, les étudiants peuvent également continuer en master *Patrimoine écrit, matériel, immatériel* ou en master *Société, ville et territoires*.

Equipe pédagogique

Le taux d'encadrement est satisfaisant, mais le dossier n'est pas très clair à ce sujet. Il évoque 33 titulaires et parle ensuite d'une équipe pédagogique de 8 à 12 personnes. De la même façon, il est difficile d'établir la répartition entre les professeurs et les maîtres de conférences. Le rapport parle également de chargés de cours, de 3 enseignants du secondaire affectés pour tout ou partie de leur service au département, de 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche et de 4 doctorants. Rien n'est dit sur la place d'intervenants professionnels (en particulier pour le parcours *Archéologie* en L3).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs ont connu des variations assez importantes ces dernières années, avec un creux entre 2012 et 2014. La formation bénéficie cependant d'un nombre d'inscrits important en L1 (autour de 200). Malgré un taux de décrochage élevé en L1, avec un peu plus de 40 %, les effectifs se maintiennent jusqu'en L3 (autour de 120). Le parcours *Histoire* présente un nombre plus important d'étudiants (autour de 80 % en L3), mais ce résultat témoigne d'une politique réaliste compte tenu des débouchés actuels en archéologie. Le cursus franco-allemand présente un effectif peu important en permettant à 3 ou 4 étudiants, en moyenne, par promotion d'obtenir le diplôme.
Il n'existe pas de données sur l'insertion professionnelle des étudiants (aucun dispositif de suivi systématique des diplômés de licence n'a été mis en place par l'établissement). Toutefois, l'essentiel d'entre eux poursuivraient par un master (60 à 85 %), en rapport avec la licence, soit à l'Université de Tours pour le master recherche, soit à l'Université d'Orléans pour le master *MEEF*.

Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs de cette formation se répartissent dans cinq laboratoires de recherche de l'Université : Le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, le Centre Tourangeau d'Histoire et d'études des Sources, l'Equipe Monde Arabe et Méditerranée, le Laboratoire Archéologie et Territoires et l'équipe Alimentation.
Les enseignements, essentiellement en L3, peuvent initier les étudiants à la recherche par l'orientation de certains cours (recherche en archives, travaux sur documents originaux) ou par des travaux spécifiques, pour l'option informatique pour historiens, prenant la forme de petits mémoires. Les étudiants du parcours *Archéologie*, en raison de l'obligation de se confronter au travail de terrain sur des chantiers de fouilles, ont un accès plus direct à la recherche. Le rapport fait mention de la possibilité d'assister à des journées d'études en L3. Ce dispositif n'est pas systématisé et paraît dépendre des cours. Il semblerait envisageable de développer ce principe à l'ensemble des étudiants, quelles que soient leurs options, afin de leur faire découvrir la réalité du travail mené dans les laboratoires de recherches. Du fait du nombre important de laboratoires d'appartenance des enseignants-chercheurs et du nombre raisonnable d'étudiants en L3, cette mesure paraît pouvoir être envisagée par les différents laboratoires qui n'auraient pas à gérer un flux trop important d'étudiants.

Place de la professionnalisation

L'équipe enseignante accorde un soin particulier à la question de la professionnalisation. Dans ce but, elle a choisi de renforcer l'efficacité du dispositif d'établissement d'aide à la conception d'un projet professionnel personnel (MOBIL) – trop général pour répondre aux besoins des étudiants de cette filière – par un second dispositif pris en charge au sein de la mention : cet « Atelier d'orientation et d'insertion professionnel » (AOIP) peut être validé par un cours, un stage ou tout autre expérience professionnelle en lien avec les métiers de l'histoire et de l'archéologie. Mais cette initiative, intéressante, pâtit du fait qu'aux yeux des étudiants elle fait doublon avec le dispositif d'établissement.
Le rapport ne fait pas état de partenariats précis avec des institutions ou des professionnels pour le parcours *Archéologie*. Il n'est rien dit non plus de la place de l'enseignement assuré par des professionnels.

Place des projets et des stages

Les stages sont obligatoires dans le parcours *Archéologie* en L2 et L3 par la formation sur le terrain, en chantier école, pendant quatre semaines. Ceux-ci sont évalués par le responsable du chantier et par la correction d'un rapport de stage. Ils le sont également dans le cursus intégré franco-allemand, par le biais d'une formule originale consistant à inviter les étudiants à construire un projet de séjour culturel dans un pays germanophone. Le mode d'évaluation du stage n'est pas précisé. Pour les étudiants du parcours *Histoire*, les stages sont fortement recommandés, notamment dans le cadre du dispositif AOIP. L'équipe envisage cependant de renforcer la place des stages dans ce dernier cas en les rendant obligatoire dans le parcours *Histoire*. L'ensemble des étudiants est donc de plus en plus sensibilisé à l'importance de ce type d'expérience pour définir un projet professionnel.

Place de l'international

La licence d'*Histoire* prend la question des échanges internationaux au sérieux, ce dont peut témoigner le cursus intégré franco-allemand. Toutefois, son existence ne semble pas favoriser les échanges avec l'Allemagne qui restent peu nombreux. Parallèlement à ce dispositif, le nombre d'étudiants en mobilité est stable depuis 2011, entre cinq et neuf étudiants chaque année. Les partenariats ont lieu à l'échelle européenne. Quelques étudiants partent, chaque année, à destination de l'Amérique du Nord (jusqu'à trois) dans des mobilités hors partenariats entre établissements. Le dossier n'indique pas le nombre d'étudiants étrangers venant suivre les cours de licence. Il ne dit rien non plus des échanges d'enseignants.
Les langues sont un peu délaissées. Les étudiants doivent choisir obligatoirement une langue dont le volume horaire (18h par semestre) est faible. L'apprentissage d'une seconde langue, du grec ou du latin, est optionnel.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La formation bénéficie d'un bon recrutement issu de la région (80 % des effectifs). L'attrait du parcours *Archéologie* peut expliquer le recrutement de certains étudiants provenant d'autres régions. Près de 50 % des effectifs sont boursiers, un tiers sont salariés.
La formation ne propose pas de dispositif de passerelle favorisant la réorientation des étudiants. Seule une réorientation en fin du premier semestre (S1) est possible, comme pour toute formation post-bac.
Les efforts de l'équipe pédagogique se déploient surtout sur les questions d'encadrement et d'accompagnement en L1 où les étudiants sont répartis en groupes de travaux dirigés (TD), en fonction de leurs choix d'option (géographie ou archéologie) et de langue (LV1). Ces groupes ainsi constitués doivent permettre une transition en douceur entre les systèmes scolaire et universitaire, permettant de repérer les étudiants en difficulté, notamment dans la maîtrise de la langue. Mais les enseignants ne peuvent actuellement répondre aux problèmes, en partie compensés par l'autoformation, grâce au dispositif Voltaire.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Un dispositif d'établissement intitulé RSE (Régime Spécial d'Etudes) permet un aménagement des études pour les étudiants salariés, en double cursus, chargés de famille, en situation de handicap, les sportifs de haut niveau, etc. Ce dispositif permet un aménagement de l'emploi du temps et des modalités de contrôle des connaissances.
Une grande partie des cours se déroule en cours magistraux (CM) et en TD. Le numérique est présent avec l'environnement numérique de travail (ENT) qui permet aux enseignants de déposer des ressources pédagogiques en ligne. Mais l'outil informatique intervient également dans la formation en relation avec l'évolution de ses usages non seulement en histoire, mais surtout en archéologie. Plusieurs enseignements relevant des Humanités Numériques viennent ainsi en appui de la formation pour le traitement statistique des données.

Evaluation des étudiants
L'évaluation des étudiants s'avère très exigeante en privilégiant le contrôle continu (CC) en première session, tandis que la seconde session est constituée par des examens terminaux (ET). Les étudiants bénéficiant du RSE sont, eux, principalement soumis à des examens terminaux étant donné que leur présence aux cours ne peut être garantie. Epreuves écrites et orales alternent sur les trois années afin d'articuler la formation des étudiants à ces deux techniques d'expression. Les contrôles écrits sont eux-mêmes de nature variée, aptes à développer les compétences des étudiants : plans à rédiger, dissertations, commentaires de documents, compte-rendu d'articles… La systématisation de la répartition entre CC en 1ère session et ET en 2nde session contribue certainement à placer les étudiants dans une dynamique de travail régulier tout au long des trois ans.
Suivi de l'acquisition de compétences
Il n'existe pas de modalités de suivi de l'acquisition des compétences, l'équipe pédagogique estimant que la systématisation du contrôle continu en session 1 permet justement de « valider l'acquisition des compétences au fil des trois années ». Ce choix est justifié. Le supplément au diplôme fait état des compétences acquises par l'étudiant tout au long de ses trois années de formation, selon le modèle européen. Il est renseigné par une description précise du cursus universitaire et des compétences acquises par l'étudiant.
Suivi des diplômés
Il n'existe aucun dispositif de suivi des diplômés. Une enquête conduite par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) entre novembre 2011 et février 2012 a été consacrée aux étudiants sortants « diplômés ou non », mais elle ne paraît pas avoir été reconduite. De même, l'enquête de 2008 consacrée au devenir des sortants non diplômés n'a pas été reconduite. L'équipe enseignante regrette cette absence de suivi.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
L'équipe enseignante a mis en place un conseil de perfectionnement qui n'a qu'un an de fonctionnement. Le dossier témoigne d'une réflexion sur le contenu et la fréquence des réunions. Sa constitution est conforme aux attendus. L'Université a organisé des évaluations des enseignements et des formations par les étudiants. Mais le rédacteur du dossier indique que les résultats peuvent être difficilement exploités. Les réponses sont trop limitées et leurs contenus trop hétérogènes. Pour procéder à l'autoévaluation de la formation, le département a mis en place un groupe de travail chargé de rédiger un état des lieux, en lien avec les représentants étudiants.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation solide, pluridisciplinaire et complète.
- Une formation complémentaire histoire et archéologie, identifiant la formation de l'Université de Tours au sein des formations similaires de la région.
- La pédagogie est au cœur des activités de l'équipe enseignante qui assure un excellent suivi des étudiants tout au long des trois années de licence.
- L'attractivité de la formation.
- Un bon taux de réussite des étudiants aux examens.
- La proposition d'un cursus intégré franco-allemand.

- La présence d'un chantier école pour les stages d'été des étudiants en parcours *Archéologie*.

Points faibles :

- Le faible taux d'étudiants inscrits dans le cursus intégré franco-allemand.
- L'absence de suivi sur le devenir des étudiants.

Avis global et recommandations :

La formation paraît cohérente, stable et bien organisée. La présence de deux parcours *Histoire* et *Archéologie* en L3 est sans doute l'un des points forts les plus importants. La stabilisation ou la recherche de partenariats avec des institutions, des professionnels ou d'autres formations en archéologie, à l'échelle régionale, nationale et internationale) serait une condition de l'insertion professionnelle des étudiants du parcours *Archéologie*. Une politique d'établissement devrait être conduite pour mener des enquêtes sur le devenir des étudiants diplômés.

Observations de l’établissement

UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que **l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.**

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

Tel. +33 2 47 36 XX XX
Fax +33 2 47 36 XX XX
vendrix@univ-tours.fr